Organisme certificateur
Mandaté par AFNOR Certification

Certificat

FERMETURES ET STORES
Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Rénovation « Mono iD3 et Mono iD4 »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures et stores (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **BUBENDORFF GMBH**
Verner Panton Strasse 4 – D-79395 NEUENBURG AM RHEIN – Allemagne

Usine **BUBENDORFF GMBH**
Verner Panton Strasse 4 – D-79395 NEUENBURG AM RHEIN – Allemagne

le droit d'usage de la marque NF Fermetures et stores pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 910-321-123 du 23 mars 2021
Décision d'extension n° 1214-321-123 du 21 juillet 2025
Cette décision se substitue à la décision n° 1208-321-123 du 4 juillet 2025

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*2 E*4	Manœuvre motorisée, selon configurations
Manœuvre :	M+	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement (1) :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

(1) Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président

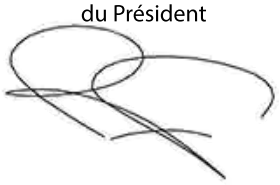

Florian RASSE

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Fax : +33 (0)1 64 68 89 94 – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

cofrac
ACCREDITATION N° 5-0010
List of sites and Scope available on / Listes des sites et portée disponibles sur WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Annexe du Certificat

Décision n° 1214-321-123 du 21 juillet 2025

PERFORMANCES

Résistance au vent :

Lame Alu DP 368 (Bubendorff)

- Standard
- Bicolore gris-blanc

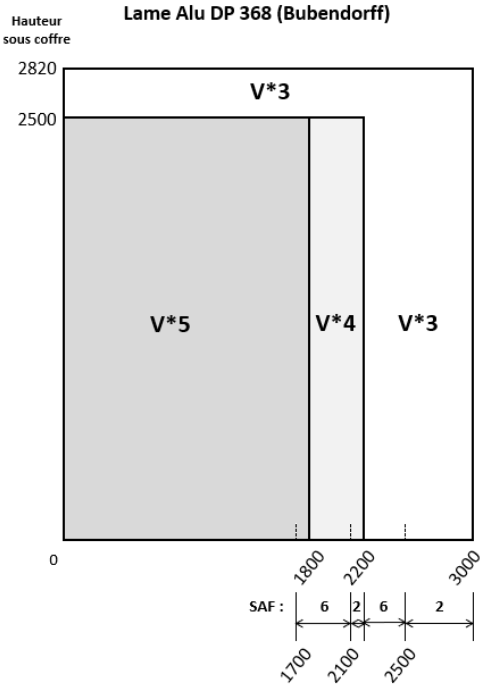

Principe de répartition des SAF :

Pas de SAF sur 7 premières lames hautes

Pas de SAF sur 21 première lames basses

SAF 2 → un SAF 1 lame sur 2

SAF 6 → un SAF 1 lame sur 6

Lame Alu OR 34 (Bubendorff)

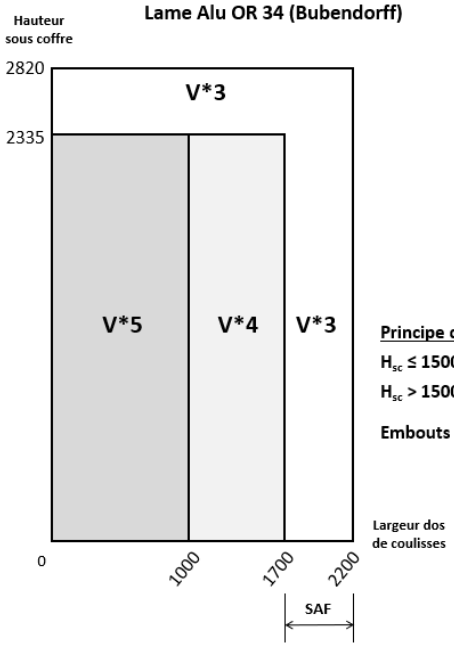

Principe de répartition des SAF :

H_{sc} ≤ 1500 mm : SAF sur toutes les paires de lames

H_{sc} > 1500 mm : SAF sur les 23 paires de lames hautes

Embouts centraux pour largeur > 1000 mm

Annexe du Certificat

Décision n° 1214-321-123 du 21 juillet 2025

- **Endurance mécanique :**

Manœuvre motorisée :	E*2	avec motorisation Radio Universel (RU)
Manœuvre motorisée :	E*2	avec autres motorisations (dont solaires) et hauteur sous coffre > 2500 mm
Manœuvre motorisée :	E*4	avec autres motorisations (dont solaires) et hauteur sous coffre ≤ 2500 mm

- **Manœuvre :**

  – Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M+

  – Fausses Manœuvres :

Manœuvre motorisée :	M+ avec les motorisations :	Bubendorff : Radio Hybrid HY et MH, Radio Universel (RU)
	M+ avec les motorisations solaires :	Bubendorff : Radio Autonome SO - couples 5 Nm et 10 Nm

Notes :

- Le système a permis de réaliser 3 cycles de déploiement/repliement avec sa batterie exposée à la température de -10°C. Ce fonctionnement a été constaté après une durée d'exposition cumulée de la batterie de 100 jours à +70°C, afin de simuler un vieillissement accéléré de la batterie.

- Dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

  – Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) : Critère satisfaisant

- **Résistance aux chocs :** C*

- **Comportement à l'ensoleillement :** R

- **Occultation :** O*

- **Corrosion :** S*2

Annexe du Certificat

Décision n° 1214-321-123 du 21 juillet 2025

Résistance thermique :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tablier aluminium Lames DP 368 ΔR* = 0,15

Perméabilité à l'air : classe 1 (très forte perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tablier aluminium Lames OR 34 ΔR* = 0,08

– Volet équipé du tablier aluminium DP 368 bicolore

La résistance thermique du volet résulte des 3 critères ci-après :

- Résistance thermique du tablier en m².K/W Rsh = 0,01
- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4
- Emissivité de la face intérieure du volet ε = 0,32

Résistance thermique (tablier + lame d'air + laque faible émissivité) en m².K/W

Tablier aluminium avec lame DP 368 bicolore (enroulement intérieur et extérieur)

- Perméabilité à l'air : faible perméabilité Classe 4 ΔR* = 0,25

Note : Calcul selon les règles Th-Bât 2021 - Fascicule Parois vitrées.

Annexe du Certificat

Décision n° 1214-321-123 du 21 juillet 2025

LAME DP 368

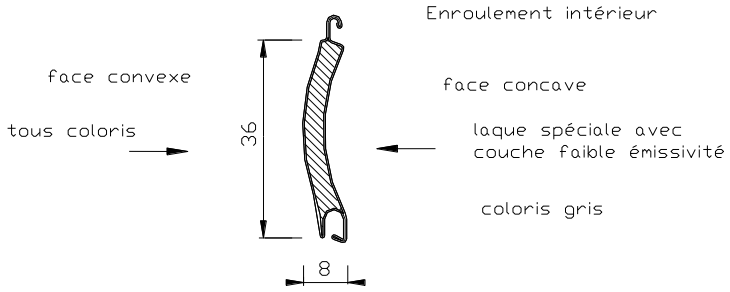

LAME DP 368

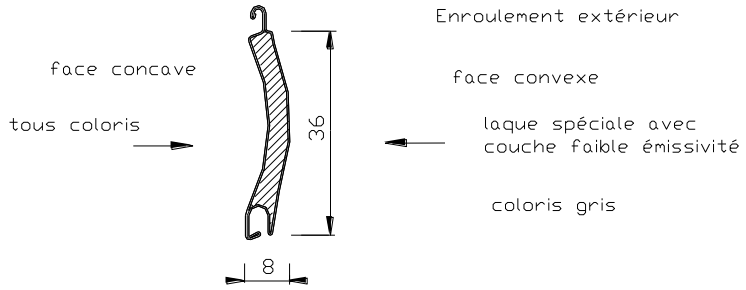

Nota : Une instruction de nettoyage annuel est affichée sur le produit, à proximité de l'étiquette NF Fermetures et stores

Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L* ≥ 82)	Sws = gtot* = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir	(L* < 82)	Sws = gtot* = 0,10

Pour le tablier à lames orientables OR 34, les valeurs de facteur solaire sont données pour le tablier en position déployée et lames fermées.

Le produit du présent certificat fait l'objet de deux Déclarations Environnementales (DE) individuelles, lesquelles sont déposées sur le site www.inies.fr. Ces DE ont été établies en mai 2022 et ont fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.